



DER

Document de mise en relation

La présente fiche (ou DER) est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller (ou intermédiaire).

Elle résume toutes les informations légales que le conseiller (ou intermédiaire) ou sa société doit avoir communiqué au client dès l'entrée en relation.

Elle est un complément à sa plaquette commerciale.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

L'ENTREPRISE

Que le CIF exerce en nom propre ou dans le cadre d'une société, cette partie résume les aspects administratifs de l'entreprise :

Nom ou dénomination sociale : GROUPE LYS PATRIMOINE

Adresse professionnelle ou siège social : 71-73 RUE JACQUELINE AURIOL 14760 BRETTEVILLE SUR ODON

SIREN: 47824603600014

NAF/APE : 7022Z

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par O2S HARVEST. Flavien HUREL est responsable du traitement des informations pour qui ont pour vocation : le bon déroulement de nos missions de CGP et Courtiers. Elles sont conservées pendant 5 ans après la fin de notre relation commerciale, Le conseiller en investissement financiers, ses salariés ou collaborateurs sont habilités à recueillir ou à traiter les données clients, ses partenaires ainsi que les autorités de tutelle ou les associations représentatives (AMF, ANACOFI-CIF).

*Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant, cette demande être formulée par courrier ou mail auprès :

GROUPE LYS PATRIMOINE 71-73 rue Jacqueline AURIOL 14760 BREVILLE SUR ODON Tél. : 02.31.85.04.76
www.lyspatrimoine.com

SARL au Capital de 8 000 € - RCS CAEN 478 246 036 – APE –NAF 7022Z N° TVA intracommunautaire:
FR62478246036 - Statut IAS Courtier d'assurances sous le N° ORIAS 07 008 238 <https://www.orias.fr/welcome> –
Membre de l'ANACOFI-COURTAGE - Statut CIF (conseiller en investissement financiers) Membre de l'ANACOFI
CIF sous le numéro E001368, association agréée par l'AMF 17 place de la bourse 75082 Paris cedex 02 www.amf-france.org. Responsabilité Civile et Garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des
assurances – sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place Budapest 75436 PARIS cedex 09 <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html> – Souscrites auprès de MMA IARD ENTREPRISE .N°120145977



STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 07008238 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org. Cette activité est contrôlable par l'AMF.

IAS (Intermédiaire en Assurance) :

Catégorie courtier type d'intermédiaire ¹ : B Le niveau de conseil : 1

L'activité d'IAS est membre de l'ANACOFI-COURTAGE Agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <https://acpr.banque-france.fr/>. Cette activité est contrôlable par l'ACPR.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, ANACOFI COURTAGE d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA ENTREPRISE

Numéros de polices : 120 145 977

Pour des montants de :	CIF	IAS		
Responsabilité Civile Professionnelle :	1 000 000 €	1 500 000 €		
Garantie financière :	<i>Non approprié*</i>	115 000 €		

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>. Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité².

GROUPE LYS PATRIMOINE 71-73 rue Jacqueline AURIOL 14760 BREVILLE SUR ODON Tél. : 02.31.85.04.76
www.lyspatrimoine.com

SARL au Capital de 8 000 € - RCS CAEN 478 246 036 – APE –NAF 7022Z N° TVA intracommunautaire:
FR62478246036 - Statut IAS Courtier d'assurances sous le N° ORIAS 07 008 238 <https://www.orias.fr/welcome> –
Membre de l'ANACOFI-COURTAGE - Statut CIF (conseiller en investissement financiers) Membre de l'ANACOFI
CIF sous le numéro E001368, association agréée par l'AMF 17 place de la bourse 75082 Paris cedex 02 www.amf-france.org. Responsabilité Civile et Garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des
assurances – sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place Budapest 75436 PARIS cedex 09 <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html> – Souscrites auprès de MMA IARD ENTREPRISE .N°120145977



LISTE DES PARTENAIRES/ PRINCIPAUX PARTENAIRES ³: COMPAGNIES, ENTREPRISES D'ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES IMMOBILIERS (Promoteurs)

GROUPE LYS PATRIMOINE ne prétend pas fonder son analyse sur l'intégralité du marché, mais après une étude approfondie, GROUPE LYS PATRIMOINE SARL a sélectionné un nombre représentatif de partenaires, dont voici la liste des principaux. La liste complète des partenaires est disponible sur simple demande

Partenaires	Nature	Type d'accord	Mode rémunération
VIE PLUS	Assureur	convention de commercialisation	Commissions
SWISSLIFE	Assureur	convention de commercialisation	Commissions
METLIFE	Assureur	convention de commercialisation	Commissions
MPGS	Assureur	convention de commercialisation	Commissions
APRIL	Assureur	convention de commercialisation	Commissions
SEP	Assureur	convention de commercialisation	Commissions
LA FRANCAISE	Concepteur produits financiers	convention de commercialisation	Commissions
URBAN PRENUM	Concepteur produits financiers	convention de commercialisation	Commissions
WIDOWIN CF	Fonds d'investissement	Convention de partenariat	HONORAIRES

Les noms des autres compagnies avec lesquelles le professionnel a un accord, seront communiqués sur simple demande au client.

³ Voir notice

GROUPE LYS PATRIMOINE 71-73 rue Jacqueline AURIOL 14760 BREVILLE SUR ODON Tél. : 02.31.85.04.76
www.lyspatrimoine.com

SARL au Capital de 8 000 € - RCS CAEN 478 246 036 – APE –NAF 7022Z N° TVA intracommunautaire:
FR62478246036 - Statut IAS Courtier d'assurances sous le N° ORIAS 07 008 238 <https://www.orias.fr/welcome> –
Membre de l'ANACOFI-COURTAGE - Statut CIF (conseiller en investissement financiers) Membre de l'ANACOFI
CIF sous le numéro E001368, association agréée par l'AMF 17 place de la bourse 75082 Paris cedex 02 www.amf-france.org. Responsabilité Civile et Garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des
assurances – sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place Budapest 75436 PARIS cedex 09 <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html> – Souscrites auprès de MMA IARD ENTREPRISE .N°120145977



MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués : Montant HT

REMUNERATION VOIR ANNEXE 2.

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

MODE DE COMMUNICATION

La communication Pourrat être réalisée par mail -courrier- entre le CIF et le client.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

La réclamation peut émaner de toute personne, y compris en l'absence de relation contractualisée avec le professionnel : clients, anciens clients, bénéficiaires...

La réclamation peut être adressée :

- à l'écrit : par courrier, courriel, formulaire en ligne...
- à l'oral : par téléphone.

En cas de réclamation orale ou par messagerie instantanée, nous vous invitons à formaliser votre mécontentement sur un support écrit durable.

Lorsqu'un formulaire de réclamation en ligne est proposé, nous nous engageons à envoyer une copie datée de la réclamation au client.

Les modalités et coordonnées permettant aux clients de formuler une réclamation figurent dans les documents d'information et de conseil précontractuels qui leur sont remis dans le cadre de leur souscription.

Ces informations sont également affichées dans les lieux de réception de la clientèle

GROUPE LYS PATRIMOINE 71-73 rue Jacqueline AURIOL 14760 BREVILLE SUR ODON Tél. : 02.31.85.04.76
www.lyspatrimoine.com

SARL au Capital de 8 000 € - RCS CAEN 478 246 036 – APE –NAF 7022Z N° TVA intracommunautaire:
FR62478246036 - Statut IAS Courtier d'assurances sous le N° ORIAS 07 008 238 <https://www.orias.fr/welcome> –
Membre de l'ANACOFI-COURTAGE - Statut CIF (conseiller en investissement financiers) Membre de l'ANACOFI
CIF sous le numéro E001368, association agréée par l'AMF 17 place de la bourse 75082 Paris cedex 02 [www.amf-
france.org](http://www.amf-france.org). Responsabilité Civile et Garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des
assurances – sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place Budapest 75436 PARIS cedex 09 [http://acpr.banque-
france.fr/accueil.html](http://acpr.banque-france.fr/accueil.html) – Souscrites auprès de MMA IARD ENTREPRISE .N°120145977



MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : GROUPE LYS PATRIMOINE

71-73 RUE JACQUELINE AURIOL 14760 BRETTEVILLE SUR ODON

Par tel/ 06.01.46.29.33 ou 02.31.86.43.44

par mail : : flavien.hurel@lyspatrimoine.com

Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client.

Saisir un médiateur :

I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi

92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche

Médiateur de l'AMF

Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse

75082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance

TSA 50110

75441 PARIS CEDEX 09

Site internet :

<https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

GROUPE LYS PATRIMOINE 71-73 rue Jacqueline AURIOL 14760 BREVILLE SUR ODON Tél. : 02.31.85.04.76
www.lyspatrimoine.com

SARL au Capital de 8 000 € - RCS CAEN 478 246 036 – APE –NAF 7022Z N° TVA intracommunautaire:
FR62478246036 - Statut IAS Courtier d'assurances sous le N° ORIAS 07 008 238 <https://www.orias.fr/welcome> –
Membre de l'ANACOFI-COURTAGE - Statut CIF (conseiller en investissement financiers) Membre de l'ANACOFI
CIF sous le numéro E001368, association agréée par l'AMF 17 place de la bourse 75082 Paris cedex 02 www.amf-france.org. Responsabilité Civile et Garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des
assurances – sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place Budapest 75436 PARIS cedex 09 <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html> – Souscrites auprès de MMA IARD ENTREPRISE .N°120145977



ANNEXE I

ETUDES PATRIMONIALE PRESTATIONS CIF

HONORAIRES :

- Consultation simple 150€ HT*
-
- Etude patrimoniale Globale (APG) « Approche Patrimoniale Globale la valeur du patrimoine à étudier :

500 000€ à 1 300 000 €	1 500€ HT *
De 1 300 000€ à 3 000 000 €	3 000€ HT *
De 3 000 000 à +	sur devis au temps passé 150 HT de H

Les « PACK » forfait d'heures de consultation et ou de suivi

- Forfait 5 h de conseil 600 HT *
- Forfait 10 h de conseil 1000 HT *
- Forfait 20 h de conseil 2000 HT *

CONSEIL

HONORAIRES de base « prescription »	3000 HT *
HONORAIRES Complémentaires	250 HT* / H
HONORAIRES rétrocession fonds investissement 25% à 50% des honoraires perçus par le fonds WIDOWIN CF	

HONORAIRES ETUDES et PRESTATIONS ASSURANCES :

AUDIT et DYAGNIOSTIQUE produit

Audit des Contrats d'assurances dans d'autres compagnies 150 HT *

Honoraires de souscription « par contrat »

*Assurances de VIE OPC -FIA 0.50% à 4 % du montant investit

* Rétrocessions Cie Commissions sur encours 0.90 à 1.25**

Frais de déplacement IK les honoraires hors de la ville seront où est situé le cabinet lys patrimoine seront facturés à hauteur de 0.595 € */ km

Frais de gestion 50 € ht *

GROUPE LYS PATRIMOINE 71-73 rue Jacqueline AURIOL 14760 BREVILLE SUR ODON Tél. : 02.31.85.04.76
www.lyspatrimoine.com

SARL au Capital de 8 000 € - RCS CAEN 478 246 036 – APE –NAF 7022Z N° TVA intracommunautaire:
FR62478246036 - Statut IAS Courtier d'assurances sous le N° ORIAS 07 008 238 <https://www.orias.fr/welcome> –
Membre de l'ANACOFI-COURTAGE - Statut CIF (conseiller en investissement financiers) Membre de l'ANACOFI
CIF sous le numéro E001368, association agréée par l'AMF 17 place de la bourse 75082 Paris cedex 02 www.amf-france.org. Responsabilité Civile et Garantie financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des
assurances – sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place Budapest 75436 PARIS cedex 09 <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html> – Souscrites auprès de MMA IARD ENTREPRISE .N°120145977



- La totalité des honoraires visés dans le présent document de mise en relations, ainsi que les frais et honoraires de déplacement sont majorés de la TVA au taux en vigueur

DATE ET SIGNATURE⁴

Le client	Le conseiller
Fait à : _____	Fait à : _____
Date : _____	Date : _____
Signature : _____	Signature : _____